

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002471-20210308-21-042-RH-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2021

Publication : 12/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

**N° 21/042/RH**

**SÉANCE DU 08 MARS 2021**

**OBJET :** RESSOURCES HUMAINES  
Mise à jour du tableau des effectifs.

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois de mars à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 18 février 2021 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Gérard CESARI ; Marie-Luce SAULI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Ange Paul VACCA ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Georges MELA ; Florence VALLI.

**Absents** : Pierre-Olivier MILANINI ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Didier LORENZINI ; Stéphane CASTELLI ; Nathalie CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI.

**Avaient donné procuration** : Pierre-Olivier MILANINI à Jean-Christophe ANGELINI ; Jean-Claude TAFANI à Jacky AGOSTINI ; Véronique FILIPPI à Dumenica VERDONI ; Janine ZANNINI à Emmanuelle GIRASCHI ; Paule COLONNA CESARI à Marie-Luce SAULI ; Jeanne STROMBONI à Nathalie APOSTOLATOS ; Didier LORENZINI à Vincent GAMBINI ; Stéphane CASTELLI à Ange Paul VACCA ; Nathalie CASTELLI à Claire ROCCA SERRA ; Antoine LASTRAJOLI à Gérard CESARI ; Grégory SUSINI à Nathalie MAISETTI ; Petru VESPERINI à Michel GIRASCHI ; Marie-Antoinette CUCCHI à Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA à Georges MELA ; Etienne CESARI à Joseph TAFANI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Ange Paul VACCA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

**Modification de sept (7) emplois :**

Afin de mettre en adéquation les besoins des services et les emplois nécessaires à la réalisation des missions afférentes, il convient de procéder à la modification de sept (7) emplois à Temps Complet (**conformément au tableau annexé en page 4**).

Ces modifications feront l'objet de déclarations de vacance d'emplois auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corse-du-Sud après délibération.

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 06 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 92-851 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux,

Vu le décret n° 92-855 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des sages-femmes territoriales,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2014-923 du 18 août 2014 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,

Vu le décret n° 2017-902 du 09 mai 2017 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 03 mars 2021,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 05 mars 2021,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** Comme indiqué dans le tableau ci-annexé :  
- de la modification de sept (7) emplois à Temps Complet,

**ARTICLE 2 :** de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

**ARTICLE 3 :** Les crédits afférents font l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires :  
Chapitre 012 : frais de personnel.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	18
Nombre de procurations	15
Nombre de suffrages exprimés	33
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,



**ANNEXE** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2021

AVANT MODIFICATION(S)				APRÈS MODIFICATION(S) / CRÉATION(S)				DATE D'EFFET	EXPLICATION(S)
DIRECTION	POSTE	ETP	CADRE D'EMPLOI OU GRADE	DIRECTION	POSTE	ETP	CADRE(S) D'EMPLOIS FOURCHETTE DE GRADES		
				Direction des Affaires Scolaires	Coordinateur de l'école Joseph PIETRI par intérim	1	- Adjoints Techniques Territoriaux (tous grades) - Agents de Maîtrise Territoriaux (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Création de poste</b>
				Direction de l'Action Sociale - Crèche	Directrice de crèche	1	- Médecins territoriaux (tous grades) - Sages-femmes territoriales (tous grades) - Puéricultrices territoriales (tous grades) - Infirmiers territoriaux (tous grades) - Educateurs territoriaux de jeunes enfants (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Création de poste</b>
Direction de l'Action Sociale – Crèche	Directrice adjointe crèche	1	Educateur de jeunes enfants (tous grades)	Direction de l'Action Sociale – Crèche	Directrice de crèche	1	- Médecins territoriaux (tous grades) - Sages-femmes territoriales (tous grades) - Puéricultrices territoriales (tous grades) - Infirmiers territoriaux (tous grades) - Educateurs territoriaux de jeunes enfants (tous grades)	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>Modification de poste</b>
Direction des Systèmes d'Information	Gestionnaire système	1	Technicien Territorial	Direction des Systèmes d'Information	Technicien support	1	- Adjoints Techniques Territoriaux (tous grades) - Agents de Maîtrise Territoriaux (tous grades) - Techniciens Territoriaux (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Modification de poste</b>
Direction des Moyens Transversaux	Gestionnaire archives	1	Adjoint Administratif	Direction de l'Action Sociale - Crèche	Assistante petite enfance	1	Adjoints Techniques Territoriaux (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Modification de poste</b>
Direction Générales des Services	Agent d'accueil	1	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Direction de l'Action Sociale - Crèche	Assistante petite enfance	1	Adjoints Techniques Territoriaux (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Modification de poste</b>
Direction des Affaires Culturelles	Agent d'entretien et de réception	1	Adjoint technique	Direction de l'Action Sociale - Crèche	Agent polyvalent	1	Adjoints Techniques Territoriaux (tous grades)	<b>Date de la Délibération</b>	<b>Modification de poste</b>